

Adhésion individuelle

Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : Téléphone mobile :

Né/e le ou âge : Courriel :

Adhésion souhaitée (voir au verso) :

- Non membre
- Membre usager simple
- Membre actif
- Famille
- Solidarité
- Ludopathe
- Ludophile

Adhésion Famille

Le premier membre remplit la partie « adhésion individuelle », les autres (habitant à la même adresse) remplissent le tableau ci-dessous :

Prénom	Nom	Né/e le ou âge	Téléphone mobile	Courriel

Des photos peuvent être prises durant les séances pour être diffusées exclusivement sur le site. Si vous êtes d'accord avec cette diffusion, merci de l'indiquer en écrivant en toute lettre «Accord pour diffusion des photos».

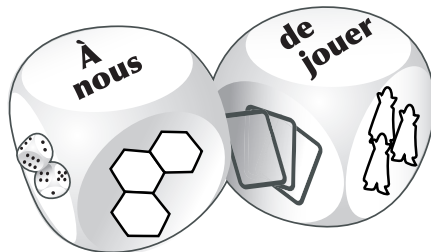
Pour acceptation d'adhésion après lecture du règlement intérieur,

Date :

Prénom/s, nom/s, et signature/s :

Photos :





Adhesion :

Pour faire partie de l'association, il faut s'engager à verser annuellement une cotisation, à lire et respecter le présent règlement. L'adhésion est ouverte à toutes les personnes majeures intéressées par l'objet de l'association.

Le montant de la cotisation est fonction du type d'adhésion souhaité. Sauf cas particulier, sa validité couvre du jour de souscription jusqu'au 31 août de l'année suivante sous réserve du bon encaissement de la somme due dans un délai d'un mois.

Une personne non adhérente peut participer à 1 (une) activité de l'association gratuitement avant de décider de la formule de son adhésion.

Les enfants (à partir de 10 ans) accompagné d'un adulte responsable et les adolescents (avec autorisation parentale) sont accueillis, sous réserve qu'ils ne perturbent pas les autres joueurs.

Les rencontres sont des moments de détente et de convivialité, les soucis personnels restent à la porte...



Formules d'adhésion :

- Non membre : il ne veut pas adhérer et paye à la session.
- Membre usager simple : il adhère à l'année à l'association.
- Membre actif : il adhère à l'année à l'association et s'engage à s'impliquer dans la vie, la gestion ou l'organisation de celle-ci (sous réserve d'acceptation par le Bureau).
- Famille (active ou pas) : toute famille de plus de deux personnes (conjoint, enfants, famille étendue, belle-famille, cousins, petit/e ami/e, co-locataires...)
- Solidarité : voir avec un membre du Bureau.
- Ludopathe : usager simple ou actif, déjà membre d'une autre association de jeux pour la saison en cours.
- Ludophile : usager simple ou actif qui aide financièrement l'association et devient membre en donnant plus que la cotisation normale.

Montant de l'adhésion :

- Non membre : 2 € la session.
- Membre usager simple : 20 €.
- Membre actif : 15 €.
- Famille : 24 €.
- Solidarité : au cas par cas.
- Ludopathe : 8 €.
- Ludophile : 50 €... et plus !

Bonus ludique :

Tout adhérent qui fait venir et s'inscrit cinq nouveaux membres se voit offrir une adhésion pour l'année suivante

Prêt de jeux :

La liste des jeux qui peuvent faire l'objet d'un prêt est disponible sur simple demande. À ce jour, l'association ne dispose d'aucun jeu, seul certains de ses membres acceptent de prêter les leurs. Merci de leur en être reconnaissant et de respecter leurs jeux. Les frais de prêt sont intégralement versés à l'association. Les conditions de prêt sont les suivantes et sont variables selon la catégorie de jeu :

- une caution (par chèque non encaissé pour les membres, en espèce pour les non-membres). La caution sera récupérée si le jeu est rendu dans le même état que lors du prêt. S'il manque des pièces ou s'il a été abîmé, la caution est perdue ou vous vous arrangez avec le propriétaire du jeu.

- un tarif d'emprunt.
- un délai.

Tarifs :

Catégorie	Caution	Tarif d'emprunt		Durée
		Non membre	Membre	
1	15 €	1 €	0,5 €	3 semaines
2	35 €	2 €	1 €	2 semaines
3	50 €	3 €	1,5 €	1 semaine